

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN832

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 24

À la première phrase de l'alinéa 15, substituer aux mots :

« la personne »

les mots :

« l'entreprise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.